

Sujet : [INTERNET] Re: opposititon au projet de laverie UNITECH

De : LENOIR orange <yves_ lenoir@orange.fr>

Date : 02/12/2019 19:32

Pour : "michel.gueritte@gmail.com" <michel.gueritte@gmail.com>

Copie à : Jean-luc PASQUINET <jlp38@wanadoo.fr>, CorinneLEPAGE <corinne.lepage@huglo-lepage.com>, BelarusENFANTSdeTCHERNOBYL <etb@enfants-tchernobyl-belarus.org>, Soulaines-pourquoi <pourquoi-trop@googlegroups.com>, pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Je persiste à penser que ce sont des économies de bouts de chandelle. Dans les hôpitaux on a cessé de tout traiter à l'autoclave sauf certains outils de chirurgie. La pratique du jetable avec consommables fournis dans des emballages scellés a énormément amélioré la sécurité. Les chemises en coton ont été remplacées par de l'intissé en papier etc.

Il faudrait que l'on chiffre ce que coûterait de s'orienter vers une démarche analogue dans l'le nucléaire, pour des raisons inverses : ne pas propager vers l'aval ce qu'on pourrait éliminer tout de suite après usage.

Yves

Le 2 déc. 2019 à 17:57, michel.gueritte@gmail.com a écrit :

Rappel :

Les laveries nucléaires sont installées dans les Centrales, dans la zone contrôlée. Elles sont gérées par un sous-traitant, puisque EDF a décidé de se concentrer dans son cœur de métier. Cela lui permet également des facilités lors des besoins de personnels durant les fermetures de tranches.

EDF a décidé de sortir cette activité de ses murs.

Pourquoi l'installer en Chamapgne ?

Joinville-en-Champagne est choisi en tant que compensation économique CIGéo. (40 emplois)

Ce qui m'agace, c'est que, dans une Centrale, la laverie est une INB. Et à Joinville-en-Champagne c'est une ICPE... et qui va polluer 19 fois plus !

De : LENOIR orange <yves_ lenoir@orange.fr>

Date : lundi 2 décembre 2019 à 13:07

À : Jean-luc PASQUINET <jlp38@wanadoo.fr>

Cc : GueritteMichel <michel.gueritte@gmail.com>, Corinne LEPAGE <corinne.lepage@huglo-lepage.com>, BelarusENFANTSdeTCHERNOBYL <etb@enfants-tchernobyl-belarus.org>, Soulaines-pourquoi <pourquoi-trop@googlegroups.com>, <pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr>

Objet : Re: opposititon au projet de laverie UNITECH

Bonjour Jean-Luc,

Il faut se référer au cadre d'une enquête publique. Nopus sommes devant un projet industriel contesté. Le problème posé, la contamination radioactive à des niveaux faibles et très faibles de divers équipements, vêtements etc.

Il est évident qu'il faut une solution. Il n'y en a pas qu'une.

Le dossier soumis à l'enquête doit apporter la preuve qu'il porte la meilleure solution, le meilleur compromis pour traiter le problème. Or il ne le fait pas. Il prétend prouver que la solution Unitech est satisfaisante. C'est un peu court...

Puisque le demandeur n'apporte pas la preuve que sa solution est la meilleure, c'est à l'enquête de soulever le problème des alternatives. J'en ai suggéré une, le stockage des-dits équipements en l'état après inertage si nécessaire, et conditionnement. Par exemple, côté hautes activités, on voit bien que la solution américaine de conserver le combustible usé des réacteurs et d'en préparer le stockage définitif est bien moins génératrice de problèmes de déchets radioactifs que la solution retraitement et vitrification.

En France on a dans ces domaines adopté la doctrine « pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? » On voit bien quels intérêts en tirent profit.

Il ne m'a pas semblé inutile d'attirer l'attention du Commissaire enquêteur sur cette carence dans le processus en cours.

Car le rôle de l'enquête n'est pas de remettre en cause l'existence d'une situation qui génère des déchets radioactifs, mais de donner un avis éclairé sur un projet de traitement de matières contaminées.

Yves

PS : je ne vois pas pourquoi tenir Monsieur le Commissaire enquêteur en dehors de nos échanges. Il n'est pas un adversaire à qui on aurait à cacher des arguments mais une personne que nous devons considérer comme a priori honnête et désireuse de servir l'intérêt général.

Le 2 déc. 2019 à 12:09, Jean-luc PASQUINET <jl38@wanadoo.fr> a écrit :

Bjr,

Intéressant, mais je me pose une question :

-que ce soit le rejet dans l'eau ou bien suite à ignifugeage, dans tous les cas il y a déchets...et donc finalement est-ce que le rôle d'un contre-expert ne serait pas de dire qu'il n'y a pas de solutions avec le nucléaire autre que de l'arrêter et qu'on ne sait d'ores et déjà pas quoi faire des déchets actuels...

-ou alors l'idée est de trouver une "solution" moins mauvaise....les cendres étant considérées comme moins facilement diffusable dans le milieu que l'eau ?

-avec le nucléaire, la science atteint ses limites...nous leguons des problèmes insolubles aux générations futures....et ça c'est difficile à comprendre pour un technocrate qu'il n'y aurait pas de solutions techniques aux problèmes posés par la technique....Seule solution : une rupture culturelle autour de la sobriété....la décroissance : ah le scandale !

Désolé de cette intrusion, mais j'ai veillé à enlever l'adresse de la préfecture on est entre nous...

Cordialement
jluc pasquinet

> Message du 01/12/19 18:43
> De : "LENOIR orange" <yves_lenoir@orange.fr>
> A : pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr
> Copie à : "Gueritte Michel" <michel.gueritte@gmail.com>, "Corinne LEPAGE" <corinne.lepage@huglo-lepage.com>, "Belarus ENFANTS de TCHERNOBYL" <etb@enfants-tchernobyl-belarus.org>, "Soulaines-pourquoi" <pourquoi-trop@googlegroups.com>
> Objet : opposititon au projet de laverie UNITECH
>
> Monsieur le Commissaire,

- >
- > ayant été membre de deux groupes d'experts* dans le domaine des options techniques pour la gestion des déchets radioactifs, je m'étonne qu'une seule option ait été envisagée pour le traitement de ces types de déchets de faible et très faible activité.
- >
- > Le traitement, quel qu'il soit, n'élimine pas la radioactivité mais la déplace. Une partie de cette radioactivité déplacée constituera un ou plusieurs nouveaux déchets radioactifs et l'autre sera un effluent rejeté dans l'environnement, sous une forme ou une autre.
- >
- > J'ai l'impression qu'on se complique bien la vie pour des déchets qu'il suffirait de stocker après ignifugeage (le risque principal étant le feu). Cette option accroît apparemment le volume de déchets à stocker mais aurait le mérite de ne probablement émettre aucun effluent. Il faudrait en chiffrer le coût global, de la production à la mise en dépôt, et le comparer à celui de la mise en œuvre d'un stockage direct après conditionnement ad hoc. Mais la comparaison doit être globale et examiner aussi les paramètres suivants :
- > - exposition des travailleurs ;
- > - contamination de l'environnement par des effluents radioactifs ;
- > - risques divers de rejets lors d'incidents ou d'accidents.
- >
- > Il va de soi que la modélisation des détriments éventuels dus à la mise en service d'Unitech ne fera sans doute jamais consensus tant les phénomènes potentiellement en jeu sont complexes et imparfaitement connus. C'est toujours le cas dès que des processus de transfert de diverses natures sont à l'œuvre dans l'environnement. Par exemple, même dans les cas de Fukushima et Tchernobyl où le terme source et la météo étaient rétrospectivement connus, aucune reconstitution des retombées par les meilleurs équipes de spécialistes n'a réussi à reproduire, dans chacun des deux cas, une image proche de la réalité. Comment prétendre chiffrer l'impact sur l'environnement de phénomènes hypothétiques alors que des équipes de chercheurs chevronnés se sont avérées incapables de ne serait-ce que « singer » ce pour quoi les données de base sont connues : le terme source et les relevés météorologiques exhaustifs ?
- >
- > Aligner des chiffres pour emporter l'adhésion en prétendant que c'est de la science confine, dans ce domaine, à pure imposture. Toute décision qui ne résulterait pas de l'évaluation ouverte de plusieurs solutions sera suspecte.
- >
- > Bien à vous,
- >
- > Yves Lenoir
- >
- > * Membre du Groupe interministériel d'évaluation des options techniques pour la gestion des déchets radioactifs (dit Goupre Bertrand Giraud, son président) en 1974-1975
- >
- > Membre du groupe des contre-experts sélectionnés par le Gouvernement de Niedersachsen pour l'examen du projet d'usine de retraitement et du stockage de déchets radioactifs à Gorleben, en 1978-1979.
- >
- > --
- > Vous recevez ce message, car vous êtes abonné au groupe Google Groupes Pourquoi-Trop.
- > Pour vous désabonner de ce groupe et ne plus recevoir d'e-mails le concernant, envoyez un e-mail à l'adresse pourquoi-trop+unsubscribe@googlegroups.com.
- > Cette discussion peut être lue sur le Web à l'adresse <https://groups.google.com/d/msgid/pourquoi-trop/2C9A8183-60A4-4156-A3C5-2D38EB1127B7%40orange.fr>.
- >

--
Vous recevez ce message, car vous êtes abonné au groupe Google Groupes "Pourquoi-Trop".
Pour vous désabonner de ce groupe et ne plus recevoir d'e-mails le concernant, envoyez un e-mail à l'adresse pourquoi-trop+unsubscribe@googlegroups.com.
Cette discussion peut être lue sur le Web à l'adresse <https://groups.google.com/d/msgid/pourquoi-trop/1987753645.4524.1575284963089.JavaMail.www%40wwinf1m21>.

--
Vous recevez ce message, car vous êtes abonné au groupe Google Groupes "Pourquoi-Trop".
Pour vous désabonner de ce groupe et ne plus recevoir d'e-mails le concernant, envoyez un e-mail à l'adresse pourquoi-trop+unsubscribe@googlegroups.com.
Cette discussion peut être lue sur le Web à l'adresse <https://groups.google.com/d/msgid/pourquoi-trop/5CB4A2FB-1066-43D6-A0FA-5FB5394038EF%40gmail.com>.

